Monsieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

voilas cy joint vne partie des fruit de mes travos, qui est la Composition de léau cordiale, et les propriettées, et effais que jan nai reconnus., lacomposition de longuent anodin et dissolvant, ses propriettées, et le remede, pour les maladie scorbutiques, dont jene pence pas que jusqua lors jls sen soit trouvé vn plus efficase pour cette maladie, mais le remede cy, le pure azare mená procurée laconnoissance,

Monsieur, Les susdits remedes aidée, de vos lumieres se trouveront dans vn grand jour, et plus aventageux, à lumanitée, sur le petit moulée dont janonce les propriettée de léau cordiale, jávertie que lón peut sadresser amoy, pour les maladie croniques, par ce que jen nait guerit plusieurs., vne damme nommée st yve, veuve du procureure du Roy de Rocroy, affligée depuis plusieurs annees dun obstruction au foye, qui se trouvoit sableux, ces mêmes sables ayant passé dans le sacq billier, leurs sejour dans cette partie y ont formé des pierre, la nature voulans sen déchargen, ná puet le faire, que par le canal cholidoc, pour prendre la route du premier intestin, ce pasage du petit canal cholidoc, occasionnoit des douleurs violantes, cequi donnoit lieu, de pencer, aceux qui latraitois, que laditte damme, avoit des pierre dans le bassinoit des glandes reinal et lécoulement qui pouvoit sen faire, dans les urtaires, etoit la seule cause des grandes douleurs, mais ce qui les dezoriantoit, etoit

ARC 32 d. 3 n° 113

devoir, quelle ne rendoit ny sable, ny pierre par les urines,
mais en rendoit dans les excrément, jelai guéris radicallements,
en moins dedeux mois, et cela lapremiere année que jai été a lhopital
derocroy. cela en 1762., et depuis ná pas ressanti aucunes douleurs
de cette partie., jeparle dedépôts dansle sacq ducoefum, par ce que
Lafemme dun apelée mr. Lefévre, avocat demeurant á hirson
chez mr. tirratel subdeleguer, son oncle, étoit affligé dun sdepôt
de sang, dans cette partie, et latettoit dans lalenguerre depuis 8
huit années cela avoit été occasionné par une chute, jelui ai
fait rendre le même sang, mais en forme dolive, au nombre de
quinze adix huit, mais fort recuit, accompagnée de membranes
pourries, qui infectoit, tout ceux qui étoient présent, même son marit
qui ne lapas quittée, tout le tems dutrettement, il y á neuf ans
que jai fait cette guerison, á eu plusieurs enfans depuis, et na
ressenti au cunes douleur decette partie, dans le même tems; Lafemme
De mr. Noblet, avocat et juge de lélection de Rhetel ou mazarin
petite ville proche meziere, femme, qui depuis deux ans étoit en
étizie, nepouvant prendre denouriture, et cela occasionné, par
obstruction, delaratte, jelai parfaitement gueriz en moins
dedix semaines, et depuis a joui dúne santé assé parfaite,

jai guerit nombre de pauvre gens, dedifferantes obstructions
dont le récit vous seroit en nuyeux, mais les trois nommée
cy dessus, cesont jansé connû, duquel on peut sen informer
Monsieur, jecompte sur vos bontée, et jespere, que vous voudrez
bien maccorder lhonneur devotre protection,

Jai Lhonneur destre avec respect

Monsieur.

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Dubuisson

de versaille ce 27. aoust 1772.

jai cy joint le mémoire qui fait mention de ce qui adonné lieu á mon dézastre.